



## **La branche professionnelle des Ateliers et chantiers d'insertion alerte sur la situation de crise du secteur et propose des solutions pour en sortir par le haut.**

**La branche des Ateliers et Chantiers d'Insertion rassemble plus de 1300 structures, figures de l'économie sociale et solidaire, employant près de 10000 salariés permanents et plus de 30000 salariés en parcours d'insertion.**

**Les ACI sont les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) qui accueillent le plus souvent les personnes les plus éloignées de l'emploi, en leur proposant un contrat de travail et un accompagnement socio-professionnel tout en développant des activités économiques qui participent des dynamiques des territoires.**

**Les ACI sont des entreprises associatives indépendantes, partenaires des politiques de l'emploi et qui contribuent à la solidarité, à l'accompagnement social et à la recherche du plein emploi, dans un cadre économique contraint fait de chiffres d'affaires plafonné et de subventions fluctuantes**

En 2019, le pacte d'ambition pour l'IAE, reconnaissant l'IAE comme « l'un des leviers les plus pertinents et les plus puissants pour dessiner les contours d'une société plus inclusive, avait permis au secteur d'entamer une phase de développement voulue par les pouvoirs publics, avec l'objectif de créer 100 000 emplois dans les SIAE et de développer l'accompagnement pour favoriser les sorties de parcours dites « positives ». Pour cela, le Plan d'Investissement dans les Compétences dédié à l'IAE, dit « PIC IAE » devait permettre de mettre l'accent sur la formation des salariés en parcours.

**Grâce à cette dynamique, le poids économique de la branche a ainsi croît de 19,1% entre 2019 et 2022, son produit d'exploitation passant d'environ 880 millions à près de 1,05 milliard d'euros.**

**En 2023, un rapport de l'IGAS soulignait la montée en charge et la professionnalisation constante des structures de l'IAE et notamment des chantiers d'insertion, devenus des outils indispensables dans le cadre de la lutte du chômage de longue durée.**

## Des incertitudes, des revirements et des coupes franches qui pèsent sur les structures et les salariés.

**Depuis 2023, cette dynamique utile et positive a été stoppée nette par des revirements politiques et économique qui viennent mettre en difficulté les structures, au détriment de leur viabilité économique et de leurs salariés.**

Plusieurs raisons se cumulent :

- L'arrêt des financements de nouveaux postes en insertion et d'investissements ainsi que la diminution du nombre de postes conventionnés qui sont venus contraindre de nombreuses structures à renoncer à des projets déjà engagés.
- Le désengagement sous des formes diverses des pouvoirs publics du financement des structures, y compris sur des financements auxquels ils sont astreints par la loi.
- La baisse de plus de 10% du PIC IAE et les incertitudes sur sa pérennité qui oblige à repenser les départs en formation et donc l'accompagnement des salariés en parcours.
- La fin de l'indexation de l'aide au poste sur le SMIC en 2024 pour les CDDI qui vient faire peser une charge financière supplémentaire sur un secteur déjà largement fragilisé.

**Ces éléments interviennent dans un contexte d'inflation forte, où les ACI, créateurs de biens et de services sont touchés en premier lieu et où les publics accueillis sont de plus en plus éloignés de l'emploi durable et nécessite donc un accompagnement renforcé.**

En 2022, 48% des structures de la branche considéraient déjà leur situation économique comme « fragile » ou « mauvaise », un chiffre en forte augmentation depuis 2020 (où il était de 25%) du fait de la crise liée à la pandémie de CoVid-19 et malgré le développement du poids économique du secteur.

## Il faut donner aux ACI de la lisibilité et de la visibilité pour les aider à sortir de la crise et à remplir leur mission

Les salariés, permanents et en parcours, sont les premières victimes de cette situation où le secteur de l'IAE est traité comme une variable d'ajustement, en lui imposant des stop-and-go permanents. L'ampleur des difficultés que connaît le secteur entraîne déjà aujourd'hui la fermeture d'ACI ce qui pourrait rapidement s'accroître, entraînant des pertes d'emploi sèches et la disparition de structures au service des dynamiques locales et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Pour aider les ACI à sortir de cette ornière il faut rendre lisible le modèle économique. Pour cela il faut mettre en œuvre :

- Une cohérence et une complémentarité entre les financements de l'Etat, des régions et des départements et en harmonisant autant que possible les territoires
- Une clarification du modèle économique permettant aux ACI d'avoir des règles claires mais souples pour pouvoir s'adapter aux conjonctures.
- Renoncer à la désindexation au SMIC de l'aide au poste

Pour permettre aux ACI de mener à bien leur mission d'insertion dans des conditions sereines tout en garantissant une vraie qualité de vie au travail il est nécessaire :

- De réfléchir à la mise en place de plans pluriannuels d'objectifs et de garantir en face les financements nécessaires à leur atteinte sans fluctuation.
- De maintenir l'existence du PIC IAE et le doter d'un plan de charge pluriannuel également à la hauteur des besoins en formation professionnelle des salariés en parcours.

**Les partenaires sociaux de la branche s'engagent à participer, au nom de la branche, à toute discussion qui permettra de garantir un avenir aux ACI et de prolonger leur mission au service de l'emploi et des personnes qui en sont éloignées.**